

gements, pour recevoir les rapports prêts à cette date; mais le rapport du Comité de Surveillance ainsi que plusieurs statistiques de la Société ne seront donnés qu'à la date de l'ajournement de cette première assemblée.

Un avis dans les journaux sera inséré pour fixer la date de cette assemblée annuelle.

ARTHUR GAGNON,
Sec.-Trés.

CAISSE DE REMBOURSEMENT

Je crois devoir rappeler aux membres de la Caisse de Remboursement, l'article 6 de nos ré-

gements stipulant que la contribution annuelle de cette Caisse est due et payable le 15 janvier de chaque année.

L'article 7 décrète que tout membre en retard de plus de trois mois dans le paiement de sa contribution perd, par là même, ses droits et bénéfices comme membre de cette Caisse.

Il est important que les membres de la Caisse de Remboursement soient renseignés sur le contenu de ces deux articles afin que leurs paiements soient faits avec régularité.

ARTHUR GAGNON,
Sec.-Trés.

VERS LE PROGRES

Découper et adresser ce coupon à M. Arthur Gagnon, secrétaire-trésorier de la Caisse Nationale d'Economie, au Monument National, Montréal, P.Q.

Veuillez adresser "*Le Bulletin de la Caisse Nationale d'Economie*," pendant un an, à partir du mois de.....inclusivement, aux six souscripteurs dont je vous envoie les noms et adresses et pour l'abonnement desquels je vous inclus sous ce pli un dollar (\$1.00).

NOMS	ADRESSES
1°	
2°	
3°	
4°	
5°	
6°	

(Signature de l'Agent).....

Son adresse.....